

# L'observatoire des marchés

## V1.0

Étude menée par Saveur Marché

*Marchés de plein vent, halles et marchés couverts en France : nombre, commerçants, poids économique, habitudes de consommation, tendances et géographie*

**Octobre 2026**

Données publiques arrêtées au 30 octobre 2026 · Données Saveur Marché extraites le 30 octobre 2026 (19 h 15 – 19 h 25, heure de Paris)

**Saveur Marché — l'annuaire des marchés**
https://saveurmarche.app

## À propos de cette étude

Saveur Marché est un annuaire des marchés (site https://saveurmarche.app et application mobile) qui recense, au 30 octobre 2026, **13 469 marchés par semaine en France** (un marché = une tenue (un jour de la semaine) en un lieu ; un lieu accueillant un marché plusieurs jours par semaine compte pour autant de marchés ; inclut les marchés saisonniers et de Noël publiés au 30/10/2026), tenus sur 8 429 lieux de marché ; dans les 38 pays couverts, l'annuaire compte 9 368 lieux et 15 532 jours de marché par semaine. Cet observatoire est sa première publication de synthèse : il rassemble les statistiques publiques disponibles (Insee, Agreste, FranceAgriMer, Banque de France…), les travaux des organisations professionnelles, la presse et les données agrégées de la plateforme.

**Principe éditorial.** Chaque chiffre est sourcé (numéro entre crochets renvoyant à la bibliographie). Lorsque les sources divergent, la fourchette est présentée et l'écart expliqué. Les estimations et chiffres déclaratifs sont signalés comme tels. Aucun chiffre n'a été extrapolé pour combler un manque : lorsqu'une donnée n'existe pas, nous l'écrivons.

| Repère | Signification |
|---|---|
| ● Officiel | Statistique publique (Insee, SSP-Agreste, Banque de France…) ou registre administratif (Sirene). |
| ◐ Enquête / panel | Sondage ou panel (CSA, Harris Interactive, Kantar) : marge d'erreur, périmètre défini. |
| ○ Déclaratif / estimation | Chiffre d'une fédération, d'un opérateur ou de presse, sans méthode publiée : ordre de grandeur. |
| ◆ Saveur Marché | Donnée agrégée de la plateforme : mesure la couverture de l'annuaire et l'usage, pas un recensement exhaustif. |

*Citation suggérée : Saveur Marché, L'observatoire des marchés – V1.0, octobre 2026, https://saveurmarche.app.*

# Synthèse : les 10 chiffres à retenir

La France ne dispose d'aucune statistique officielle du nombre de marchés. Elle mesure en revanche assez bien les commerçants qui y vendent, leur chiffre d'affaires et la place des marchés dans les achats alimentaires. Les dix repères ci-dessous résument l'état des connaissances fin 2026.

1. **10 000 à 12 000**

marchés en France selon les estimations successives de la Fédération nationale des marchés de France (2020-2023). Aucune source publique ne les recense : ordre de grandeur. ○ [16, 17, 15]

2. **13 469**

marchés par semaine en France dans l'annuaire Saveur Marché, sur 8 429 lieux (un marché = une tenue, un jour de la semaine, en un lieu ; saisonniers et Noël inclus). Le samedi est le premier jour (2 778). ◆ [49]

3. **151 249**

établissements actifs dont l'activité principale est le commerce « sur éventaires et marchés » (Sirene, 31/08/2026), dont 42 108 dans l'alimentaire. ● [11]

4. **4,83 Md€**

de chiffre d'affaires HT pour les entreprises du commerce de détail sur éventaires et marchés en 2023 (alimentaire et non-alimentaire). ● [1]

5. **1,6 %**

des ventes au détail de produits alimentaires réalisées sur éventaires et marchés en 2025 (2,1 à 2,2 % en 2014-2018, série antérieure). ● [2, 4]

6. **+4,4 %**

de ventes en volume sur les marchés en 2025, après +4,2 % en 2024 et −3,3 % en 2023 : la reprise post-inflation est plus forte que dans les grandes surfaces. ● [5, 6]

7. **8 %**

des achats de fruits, légumes et pommes de terre des ménages (en valeur ; 9 % en volume) se font sur les marchés et foires en 2023. ◐ [21]

8. **25 %**

des Français vont au marché au moins une fois par semaine ; 40 % chez les 65 ans et plus. ◐ [19]

9. **18 %**

seulement des 15-24 ans déclarent faire régulièrement leurs courses sur les marchés, contre 35 % de l'ensemble des Français. ◐ [20]

10. **24 339**

exploitations agricoles vendent sur les marchés (27 % de celles qui pratiquent le circuit court). ● [23]

**En une phrase.** Les marchés pèsent peu dans les dépenses alimentaires (moins de 2 %), mais ils sont nombreux, très présents dans les petites communes, et leur activité repart nettement depuis 2024 ; leur avenir dépend surtout du renouvellement des commerçants et de leur capacité à attirer les moins de 35 ans.

# Sommaire

Synthèse : les 10 chiffres à retenir ..... 3

**1. Chiffres clés : combien de marchés, de commerçants, quel poids économique ?** ..... 5

**2. Habitudes de consommation : qui va au marché, pour acheter quoi ?** ..... 11

**3. Tendances : nocturnes, halles gourmandes, numérique, gestion municipale** ..... 14

**4. Analyse régionale** ..... 16

**5. Comparaison européenne** ..... 19

**6. Données Saveur Marché** ..... 20

**7. Conclusion et perspectives** ..... 24

**8. Méthodologie, définitions et limites** ..... 25

**9. Bibliographie** ..... 27

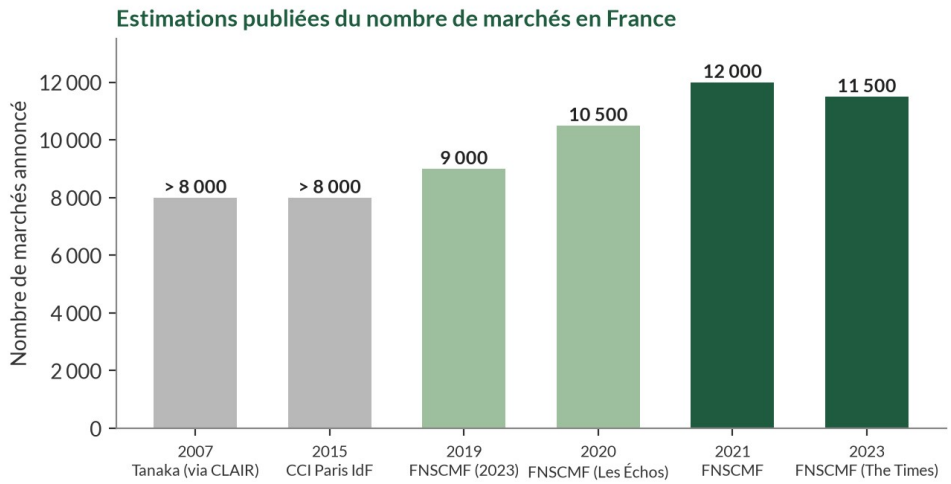
# 1. Chiffres clés : combien de marchés, de commerçants, quel poids économique ?

Trois questions simples — combien de marchés, combien de commerçants, combien de chiffre d'affaires — n'ont pas de réponse unique. Chaque source mesure un périmètre différent. Ce chapitre présente toutes les estimations et explique leurs écarts.

## 1.1 Combien de marchés ? Une fourchette, pas un chiffre

Ni l'Insee, ni la DGCCRF, ni le ministère de l'Économie ne publient de recensement des marchés. Les communes créent leurs marchés par délibération et en fixent librement les jours : il n'existe pas de registre national. Les chiffres en circulation proviennent presque tous de la Fédération nationale des syndicats de commerçants des marchés de France (FNSCMF), sans méthode publiée.

| Année | Nombre annoncé | Source (et relais) | Statut |
|---|---|---|---|
| 2007 | plus de 8 000 marchés dans 6 500 communes | Tanaka M., Furansu no ryūtsū [La distribution en France] (2007), cité par CLAIR [17] | ○ |
| 2010 | 10 683 marchés alimentaires, dont 8 101 de plein air réguliers ; 39 % dans des communes de moins de 2 000 hab. | FNSCMF, Mémorandum (2010), graphique repris par Le Monde (2021), via CLAIR [17, 47] | ○ |
| 2013-2015 | plus de 8 000 dans 6 000 communes ; 82 % mixtes | CCI Paris Île-de-France [18], d'après Le Parisien (2013) | ○ |
| 2019 | 9 000 | Présidente de la FNSCMF, citée par The Times [15] | ○ |
| 2020 | 10 500 marchés « recensés dans l'Hexagone » | FNSCMF, citée par Les Échos [16] | ○ |
| 2021 | 12 000 dans 8 000 communes ; 250 créations en 2020 | FNSCMF (« Vendre sur les marchés », 2021), via CLAIR [17] | ○ |
| 2023 | plus de 11 500 | Présidente de la FNSCMF, citée par The Times [15] | ○ |
| c. 2021-2023 | 12 000 marchés, 8 000 communes | Livret « Vendre sur les marchés » (M ton Marché / FNSCMF) [13] | ○ |
| 2026 | 13 469 marchés par semaine en France (tenues : un jour en un lieu, saisonniers et Noël inclus), sur 8 429 lieux ; 9 368 lieux et 15 532 jours de marché dans 38 pays | Base Saveur Marché, 30/10/2026 (chapitre 6) | ◆ |




Source : Tanaka (2007) cité par CLAIR (2022) ; CCI Paris IdF (2015) ; FNSCMF citée par Les Échos (2020), CLAIR (2022), The Times (2023). Chiffres déclaratifs, non audités.

**Pourquoi ces écarts ?** Quatre raisons expliquent la dispersion :

- **L'unité compte n'est pas définie.** Un même lieu tenu le mercredi et le samedi peut être compté comme un ou deux marchés ; la FNSCMF parle parfois de « tenues » (en Auvergne-Rhône-Alpes : « plus de 1 500 tenues de marchés hebdomadaires » [13]).
- **Le périmètre varie** : marchés alimentaires seuls, marchés mixtes (82 % du total selon la FNSCMF [18]), marchés de Noël, brocantes, marchés saisonniers ou nocturnes.
- **La hausse est en partie réelle.** De nombreuses petites communes ont créé un marché hebdomadaire pour redonner vie à leur centre ; la FNSCMF cite 250 créations en 2020 [17]. Selon Commerçants de France, cité par le Sénat en 2026, 62 % des communes ne comptent plus aucun commerce, contre 25 % en 1981 [45] : le marché y devient souvent le dernier commerce.
- **Aucun chiffre n'est audité.** Les écarts d'une année sur l'autre (9 000 en 2019, 10 500 en 2020, 12 000 en 2021) sont trop rapides pour refléter uniquement des créations, et la FNSCMF comptait déjà 10 683 marchés alimentaires en 2010 [17] : les séries ne sont pas construites de la même façon.

### Notre lecture

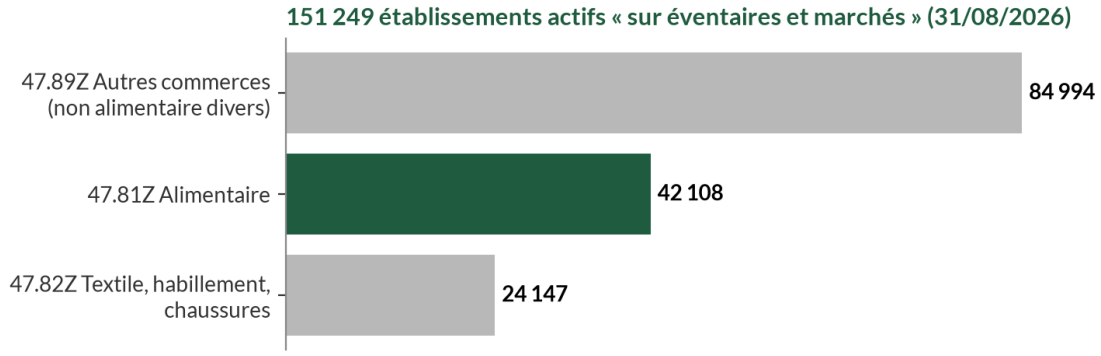
La fourchette la plus défendable est **10 000 à 12 000 marchés** (toutes catégories, chiffre déclaratif). L'annuaire Saveur Marché compte **13 469 marchés par semaine en France** (un marché = une tenue (un jour de la semaine) en un lieu ; un lieu accueillant un marché plusieurs jours par semaine compte pour autant de marchés ; inclut les marchés saisonniers et de Noël publiés au 30/10/2026), répartis sur **8 429 lieux**, dont 822 marchés de Noël. Les deux chiffres ne sont pas directement comparables : la FNSCMF ne publie pas sa règle de comptage (lieux, tenues ou un mélange des deux), alors que Saveur Marché compte chaque jour de marché en un lieu. Nous recommandons de ne jamais écrire un chiffre unique sans préciser sa source et son périmètre.

## 1.2 Combien de commerçants de marché ?

Les commerçants « non sédentaires » sont mieux mesurés, car ils s'immatriculent. Mais là encore, plusieurs chiffres coexistent, qui ne comptent pas la même chose.

| Chiffre | Ce qui est compté | Source | Statut |
|---|---|---|---|
| 151 249 | Établissements actifs dont le code d'activité principal est « sur éventaires et marchés » (NAF 47.81Z, 47.82Z, 47.89Z), au 31/08/2026 | Sirene, exploitation WikiFoodtruck [11] | ● |
| 42 108 | dont commerce de détail **alimentaire** sur éventaires et marchés (47.81Z) | idem [11] | ● |
| 79 733 | Entreprises du secteur 47.8 ayant une activité | Insee Ésane [1] | ● |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | économique en 2023 (définition statistique Ésane) | | |
| ≈ 145 000 | Entreprises de commerce ambulant, « toutes activités confondues » | Chiffre attribué au Sénat par la FNSCMF, référence exacte non retrouvée [14] | ○ |
| 75 000 + 6 000 | Professionnels de l'alimentation et producteurs sur les marchés | FNSCMF, via Les Échos (2020) [16] | ○ |
| 12 000 | Adhérents de la FNSCMF (100 syndicats) | FNSCMF [14] | ○ |




Source : Insee, Sirene (stock au 31/08/2026), exploitation F. Van Den Bossche / WikiFoodtruck (2026), data.gouv.fr.

**Lecture.** L'écart entre 151 249 (Sirene) et 79 733 (Ésane) s'explique par la différence entre une inscription administrative (un établissement non radié, même sans activité) et une entreprise statistiquement active. À l'inverse, Sirene sous-estime la réalité sur un point : le boucher, le fromager ou le producteur qui tient une boutique ou une ferme et fait aussi les marchés garde son code principal et n'apparaît pas dans ce décompte [11]. Les 24 339 exploitations agricoles qui vendent sur les marchés [23] n'y figurent pas non plus.

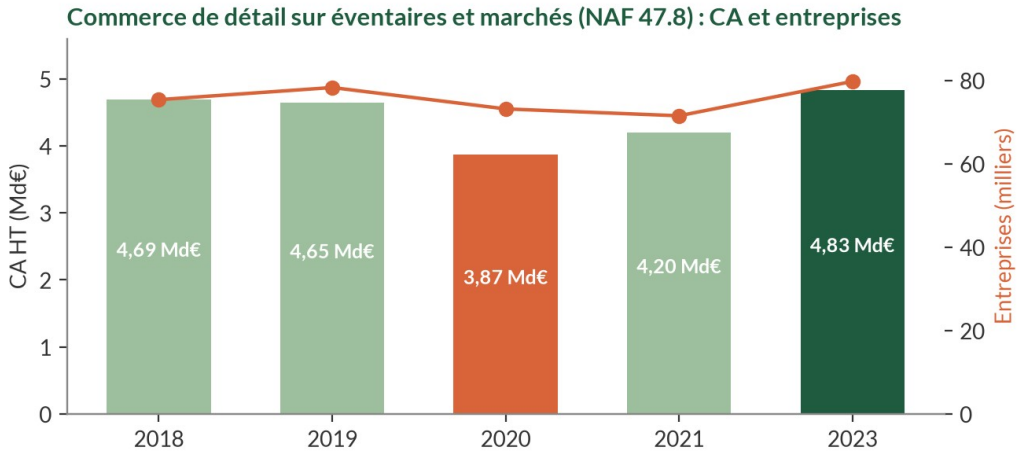
**Alerte : la statistique des commerçants de marché va disparaître au 1er janvier 2027**

Avec le passage à la nomenclature NAF 2025, les trois codes « sur éventaires et marchés » disparaissent. Les commerçants alimentaires seront rangés par produit (58,5 % des 47.81Z rejoignent le code des fruits et légumes, au même titre qu'un primeur en boutique) et 73 066 établissements du 47.89Z rejoindront un code commun avec des magasins [11].

**Conséquence : à partir de 2027, plus aucun fichier public ne permettra de compter les nouveaux commerçants de marché.** Le décompte du 31 août 2026 est le dernier possible. Les observatoires privés et les annuaires deviendront une source essentielle.

## 1.3 Poids économique : 4,8 milliards d'euros, moins de 2 % de l'alimentaire

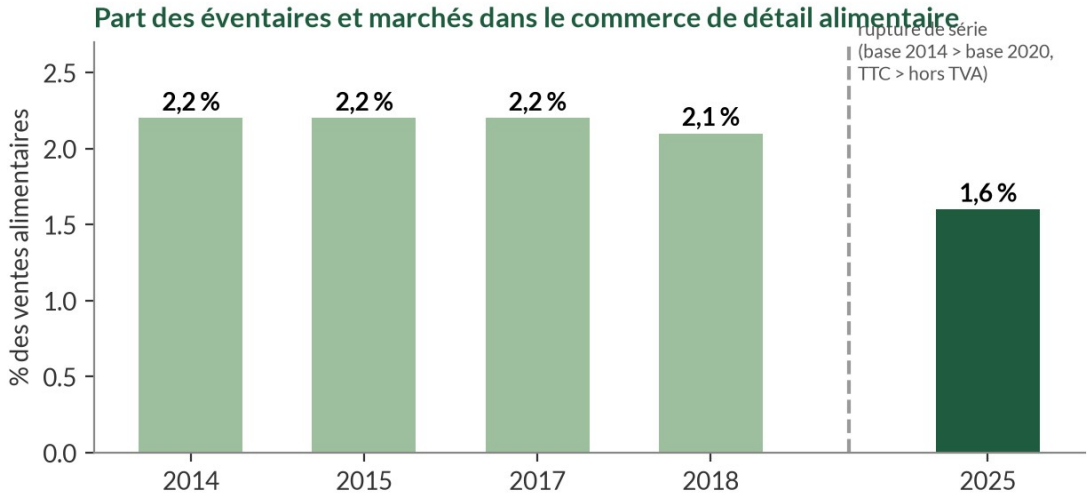
Selon Ésane, les entreprises du commerce de détail sur éventaires et marchés ont réalisé **4,83 Md€ de chiffre d'affaires HT en 2023**, avec une valeur ajoutée de 1,18 Md€ et 13 636 salariés en équivalent temps plein [1]. Ce chiffre inclut le textile et le non-alimentaire. Il coïncide avec le « plus de 4,8 milliards d'euros » repris par la FNSCMF depuis 2013 [18, 13], mais il s'agit d'une coïncidence de niveau : l'origine du chiffre fédéral (Le Parisien, 2013) ne reposait pas sur Ésane 2023.




Source : Insee, Ésane (fiches sectorielles 2019 à 2021 ; chiffres-clés 2023). 2022 non publié. Millésimes révisés : comparaison indicative. Inclut le non-alimentaire.

La série met en évidence le choc de 2020 (3,87 Md€, fermetures liées au confinement) puis une remontée. Les millésimes Ésane étant révisés d'une édition à l'autre (l'année 2020, publiée d'abord à 4,18 Md€, a été révisée à 3,87 Md€ dans l'édition suivante ; 2019 est passée de 4,66 à 4,65 Md€ [9, 8, 7]), la comparaison est indicative ; les données 2022 n'ont pas été publiées sous forme de fiche sectorielle.

**Part de marché.** Dans les comptes du commerce, les éventaires et marchés représentent **1,6 % des ventes au détail de produits alimentaires en 2025** (hors TVA) et 0,3 % des ventes non alimentaires [2]. Dans la série précédente, la part était de 2,2 % en 2014-2017 et 2,1 % en 2018 (TTC) [3, 4]. Le passage à la base 2020 et le changement de mesure (TTC → hors TVA) interdisent de lire mécaniquement une baisse de 0,6 point.

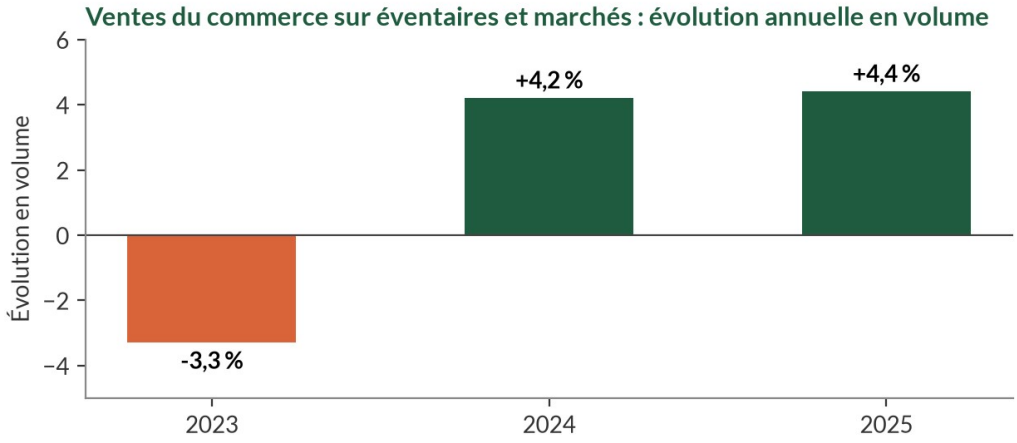



Source : Insee, comptes du commerce (bases 2010, 2014 et 2020). Les valeurs avant/après 2020 ne sont pas strictement comparables.

### Le chiffre « 14,8 % du secteur alimentaire » : à ne pas reprendre

Plusieurs documents professionnels affirment que « le commerce non sédentaire représente 14,8 % du secteur alimentaire total » [13]. La CCI Paris Île-de-France en donne la source : « INSEE/SIRENE 2013 » [18]. Il s'agit donc vraisemblablement d'une part en **nombre d'établissements**, et non en ventes. En valeur, les comptes de l'Insee donnent 1,6 % à 2,2 % selon les années. Les deux chiffres ne mesurent pas la même chose.

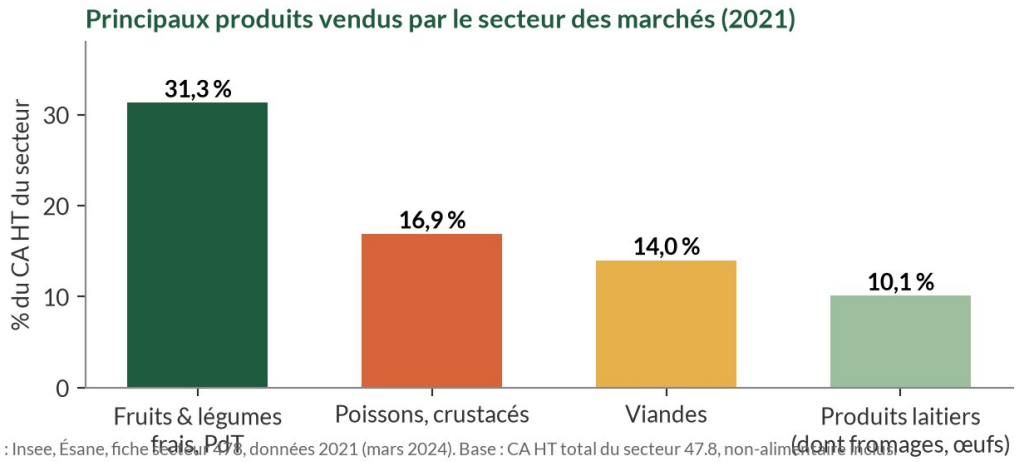
**Dynamique récente.** Après un recul de 3,3 % en volume en 2023 (année de forte inflation alimentaire), les ventes sur éventaires et marchés ont progressé de 4,2 % en 2024 puis de 4,4 % en 2025, plus vite que les grandes surfaces alimentaires (+0,5 % puis +0,7 %) [6, 5].




Source : Insee Première n°2058 (2025) pour 2023 ; Insee Première n°2111 (2026) pour 2024 (semi-définitif) et 2025 (provisoire).

## 1.4 Emploi et profil des commerçants

- **Un métier d'indépendants.** 98,9 % des entreprises de marché n'ont qu'un établissement ; 82,4 % des établissements alimentaires de marché (47.81Z) et 96,8 % des « autres commerces » (47.89Z) n'ont aucun salarié déclaré [11]. Le secteur compte 13 636 salariés en ETP en 2023 [1].
- **Micro-entreprise et revenus modestes.** Dans le « commerce de détail hors magasin » (marchés et vente à distance réunis, seule agrégation publiée), 78 % des non-salariés sont micro-entrepreneurs. Le revenu d'activité moyen y est de 580 € par mois en 2022 (1 480 € pour les non-salariés classiques, 340 € pour les micro-entrepreneurs), le plus faible du commerce [10].
- **Âge.** Dans ce même périmètre, 18,1 % des non-salariés ont 60 ans ou plus (14,0 % tous secteurs) et 14,6 % moins de 30 ans (12,6 %) ; 40,7 % sont des femmes [10]. **Aucune source publique ne donne l'âge moyen des seuls commerçants de marché** : les chiffres d'« âge moyen » parfois cités ne sont pas sourcés.
- **Ce qui est vendu.** En 2021, les fruits et légumes représentent 31,3 % du chiffre d'affaires du secteur, les poissons 16,9 %, les viandes 14,0 % et les produits laitiers 10,1 % [7].



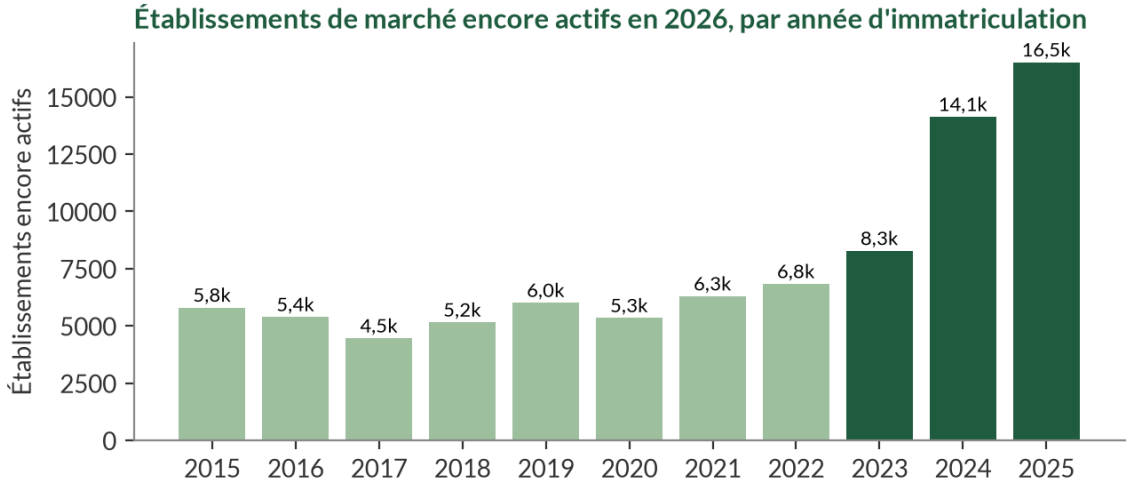

Source : Insee, Ésane, fiche secteur 47.8, données 2021 (mars 2024). Base : CA HT total du secteur 47.8, non-alimentaire inclus.

- **Revendeurs plutôt que producteurs.** En 2021, 69,6 % des achats de marchandises des commerçants de marché proviennent de grossistes et centrales d'achat, 24,4 % de producteurs [7]. Les producteurs vendant eux-mêmes (24 339 exploitations [23]) s'ajoutent à cette population.

## 1.5 Renouvellement : des entrées nombreuses, une fragilité réelle

Les immatriculations récentes sont nombreuses : les établissements de marché immatriculés en 2024 et 2025 et encore actifs en 2026 sont deux fois plus nombreux que ceux de 2023 (14 139 et 16 521

contre 8 282) [11]. Un agrégateur tiers des données Sirene compte de son côté 9 277 créations d'entreprises du secteur 47.8 sur les douze derniers mois [48]. Ce graphique doit être lu avec prudence : les cohortes anciennes ont subi plus de fermetures, et une partie des immatriculations récentes relève de la micro-entreprise, souvent en complément d'un autre emploi.




Source : Sirene 31/08/2026, WikiFoodtruck (2026). Lecture prudente : les cohortes anciennes ont subi plus de fermetures (biais de survie).

Sur le terrain, la difficulté porte moins sur le nombre de commerçants que sur certains métiers (poissonniers, fromagers, bouchers) et sur les petits marchés de semaine en zone rurale, moins rentables. Les données de FranceAgriMer montrent par exemple que les poissonneries ambulantes ont mieux résisté que les sédentaires (+20,8 % de chiffre d'affaires en 2021, −7,3 % en 2022 contre −11 %, +1,3 % en 2023 contre −4,8 %) [26]. Aucune statistique publique ne mesure en revanche le nombre d'emplacements vacants sur les marchés français (l'Italie le fait : voir chapitre 5).

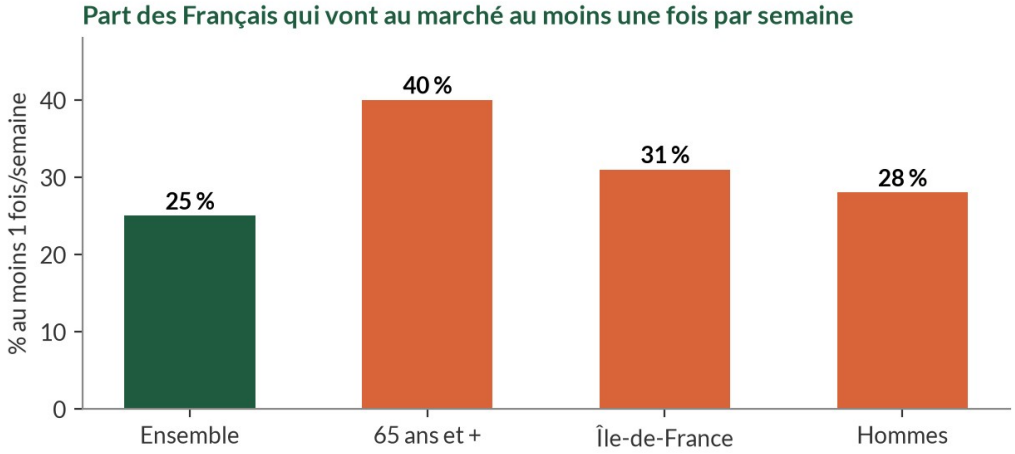
# 2. Habitudes de consommation : qui va au marché, pour acheter quoi ?

## 2.1 Fréquence : un Français sur quatre chaque semaine

Deux enquêtes récentes et méthodologiquement documentées permettent de mesurer la fréquentation :

- **CSA pour la CGAD** (2 500 personnes, fin 2018) : **25 %** des Français se rendent au marché au moins une fois par semaine pour leurs courses alimentaires, contre 67 % en grande ou moyenne surface et 53 % dans un commerce alimentaire de proximité ; **47 %** y vont moins souvent ou jamais [19].
- **Harris Interactive pour le ministère de l'Économie** (1 058 personnes, février 2024) : **35 %** déclarent faire régulièrement (au moins une fois par semaine ou pour de grosses courses) leurs courses alimentaires « dans des marchés (plein air ou halles) », contre 90 % en super ou hypermarché et 42 % chez des commerçants de proximité [20].

Les deux chiffres ne se contredisent pas : la seconde question est plus large (« régulièrement ») et porte sur le foyer.



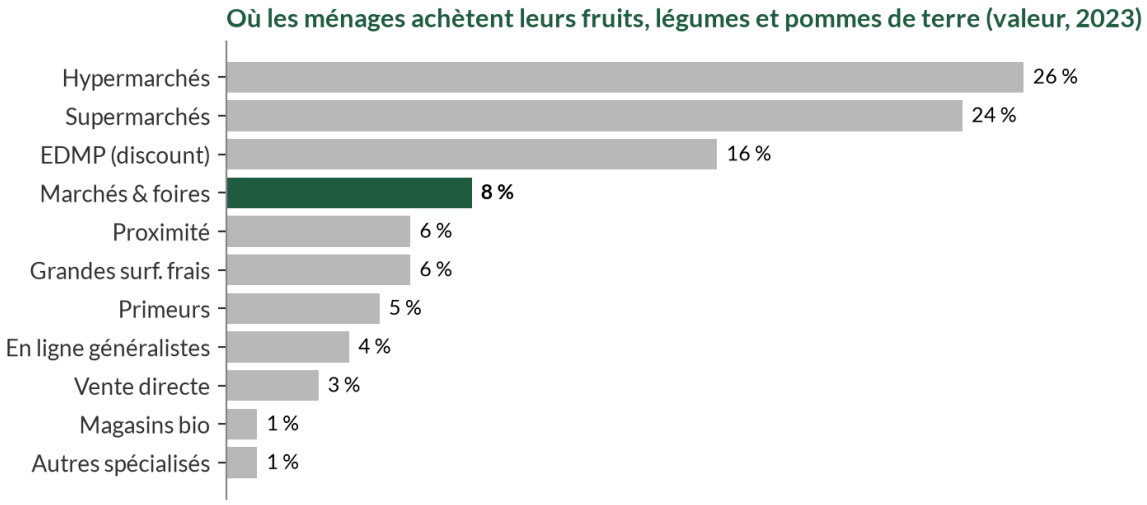

Source : CSA pour la CGAD, « Les Français et les commerces alimentaires de proximité », n = 2 500, terrain oct.–nov. 2018.

## 2.2 Profil : seniors, Franciliens, cadres… et un déficit chez les jeunes

- **Âge.** 40 % des 65 ans et plus vont au marché chaque semaine (25 % en moyenne) ; 57 % des moins de 35 ans n'y vont que rarement ou jamais [19]. Seuls 18 % des 15-24 ans font régulièrement leurs courses sur un marché, contre 35 % de l'ensemble [20]. Selon FranceAgriMer, les 65 ans et plus réalisent **plus de la moitié des achats en volume de fruits et légumes sur les marchés de plein vent** [22].
- **Territoire.** 31 % des Franciliens vont au marché chaque semaine ; 55 % des habitants des communes rurales n'y vont que rarement ou jamais [19] : là où le marché existe, il est fréquenté ; là où il manque, d'autres circuits prennent le relais.
- **Catégorie sociale.** 59 % des catégories populaires (CSP−) vont rarement ou jamais au marché ; à l'inverse, ce sont les cadres (31 %) et les foyers aux revenus élevés (28 %) qui déclarent le plus y aller « plus souvent qu'il y a cinq ans » [19]. Au total, 21 % des Français y vont plus souvent qu'avant, 19 % moins souvent, 60 % sans changement.

## 2.3 Ce qu'on y achète : les produits frais d'abord

Les marchés et foires réalisent **8 % des achats de fruits, légumes et pommes de terre des ménages en valeur, et 9 % en volume** en 2023, soit davantage que les primeurs (5 %) ou le commerce en ligne généraliste (4 %) [21]. Rapportée aux 1,6 % de part de marché sur l'ensemble de l'alimentaire, cette part montre la spécialisation du marché sur le frais.




Source : Panel consommateurs Kantar, élaboration FranceAgriMer, Chiffres-clés F&L 2023 (2025). En volume, marchés & foires = 9 %.

## 2.4 Circuits courts, producteurs et bio

- En 2020, 90 024 exploitations (23 %) vendent en circuit court ; la vente sur les marchés est le troisième mode (24 339 exploitations) après la vente à la ferme (57 697) et la vente à un commerçant (29 027). Plus de la moitié des maraîchers en circuit court privilégient le marché. Outre-mer, 4 903 exploitations vendent sur les marchés [23].
- Plus de la moitié des exploitations bio vendent en circuit court [23]. Paris compte quatre marchés 100 % bio (Raspail, Père-Chaillet, Brancusi, Batignolles) [24]. Dans l'annuaire Saveur Marché, 269 marchés portent l'étiquette « Bio » et 701 l'étiquette « Producteurs » (chapitre 6).
- La distinction producteur/revendeur est réglementée localement (règlements de marché, « carreau des producteurs ») ; à Cannes, producteurs locaux et pêcheurs sont regroupés sous la grande halle depuis avril 2024, les revendeurs restant sur une autre partie du marché Forville [41].

## 2.5 Covid, inflation, reprise : un parcours en trois temps

- **2020 : la fermeture.** Le décret du 23 mars 2020 a interdit les marchés couverts et de plein air, sauf dérogation préfectorale [50]. Mi-avril, « au moins 3 700 » des 10 500 marchés recensés par la FNSCMF avaient rouvert [16]. Le chiffre d'affaires Ésane du secteur tombe à 3,87 Md€ [7].
- **2021 : le rebond du frais.** Les poissonneries ambulantes progressent de 20,8 % [26] ; le chiffre d'affaires du secteur remonte à 4,20 Md€ [7]. The Times, citant une enquête du Monde, rapporte une hausse de 32 % des ventes alimentaires sur les marchés entre 2015 et 2021 [15] (chiffre de seconde main, non vérifié dans la source originale, d'accès restreint).
- **2022-2023 : le choc de l'inflation.** Recul de 3,3 % en volume en 2023 [6]. Chez les seniors, les quantités de fruits et légumes achetées sur les marchés reculent de 25 % en 2024 par rapport à 2021, au profit des « grandes surfaces frais » (+44 %) [22].
- **2024-2025 : la reprise.** +4,2 % puis +4,4 % en volume [5], dans un contexte de désinflation (+0,9 % en 2025).

## 2.6 Concurrence : discount, drive et en ligne

Les grandes surfaces d'alimentation générale réalisent 58,6 % des ventes alimentaires en 2025, la vente à distance 4,6 % [2]. Pour les fruits et légumes, les enseignes à dominante marques propres (discount) pèsent déjà 16 % des achats, deux fois plus que les marchés [21]. Le marché garde un avantage de fraîcheur, de conseil et de lien social, mais il est concurrencé sur le prix et, surtout, sur les horaires : 86 % des créneaux des marchés référencés par Saveur Marché commencent le matin (chapitre 6).

## 2.7 Restauration et « street food » sur les marchés

La part de la restauration sur place progresse. La nouvelle nomenclature crée un code « restauration mobile » (56.12Y) : 437 établissements actuellement classés « sur éventaires et marchés » y sont pré-affectés, dont 403 issus du commerce alimentaire de marché ; parmi les immatriculations 2026 pré-affectées à la restauration mobile, 17,1 % viennent du commerce alimentaire de marché, contre 2 % pour celles de 2023 [11]. Les Chambres d'agriculture font le même constat sur leurs marchés de producteurs : « si hier les visiteurs venaient faire leurs courses, ils privilégient aujourd'hui la consommation sur place » [34]. Dans l'annuaire Saveur Marché, 40 commerçants actifs se déclarent « Food Truck » et 30 « Plats préparés ».

# 3. Tendances : nocturnes, halles gourmandes, numérique, gestion municipale

## 3.1 Marchés du soir, nocturnes et gourmands

Les marchés de soirée se multiplient en été, en particulier les Marchés des Producteurs de Pays animés par les Chambres d'agriculture. En Charente, la saison 2025 a compté 41 marchés, 75 agriculteurs et 35 communes [34]. À Sarlat, un marché bio se tient le jeudi de 17 h 30 à 22 h 30 en été [35]. Aucun recensement national de ces marchés n'existe. Dans la base Saveur Marché, ils restent minoritaires : 234 créneaux sur 14 836 commencent à 18 h ou plus tard (1,6 %), 94 marchés portent l'étiquette « Nocturne », mais 921 marchés ferment à 20 h ou plus tard au moins un jour (chapitre 6).

## 3.2 Halles gourmandes : un nouveau format hybride

Entre marché couvert et restauration, les « halles gourmandes » (food halls) se développent : la France en compterait « une vingtaine », dont 15 en régions, selon Le Journal des Entreprises (2024) [33]. Les Halles du Lez à Montpellier (ouvertes en 2019) déclarent 2,5 millions de visiteurs par an, 8 000 couverts par jour et 30 M€ de chiffre d'affaires ; les Halles de la Cartoucherie à Toulouse (2023) 1,7 million de visiteurs et 15,5 M€ de chiffre d'affaires en un an ; le groupe Biltoki exploite 9 sites dans le Sud-Ouest [33]. Un exploitant estime qu'« environ 30 % des stands changent de mains après la première année » [33] (affirmation non vérifiée). Le Groupe Géraud cite aussi la création de halles gourmandes parmi ses quatre métiers [29].

## 3.3 Paiement : la fin du « tout espèces »

En 2024, pour la première fois, la carte a dépassé les espèces dans les paiements en magasin en France (48 % contre 43 % des transactions) [27]. Sur les marchés, un reportage de France 2 indique que la part des paiements en espèces serait passée de 84 % en 2019 à 53 % en 2025 [28] ; la source de ces chiffres n'étant pas précisée, ils doivent être pris comme un ordre de grandeur. Les commerçants interrogés citent un coût de terminal et de commissions d'environ 150 € par mois [28]. La part du chiffre d'affaires réalisée par Internet reste marginale : 0,4 % en 2021 selon Ésane [7].

## 3.4 Anti-gaspillage et déchets

À Paris, la collecte séparée des biodéchets des marchés est prévue dans les délégations de service public depuis 2016 : 767 tonnes ont été collectées en 2023 (147 t sur les marchés couverts, 620 t sur les marchés découverts). Des associations (Le Chaînon Manquant, Moissons Solidaires) récupèrent les invendus ; Moissons Solidaires est présente sur 14 marchés [24].

## 3.5 Gestion municipale : régie ou délégation, droits de place

La commune décide de la création, de l'emplacement et du règlement du marché. Elle le gère en régie (placiers municipaux) ou le délègue à un opérateur privé par délégation de service public (DSP) :

- Le **Groupe Géraud** déclare 1 300 marchés par semaine pour 300 collectivités et 850 collaborateurs (dont 350 au Royaume-Uni) [29].
- Le **Groupe Mandon**, concessionnaire des marchés de Paris depuis 1920 selon son site [30], et **Lombard et Guérin** sont présentés comme les deux leaders franciliens ; à Mantes-la-Jolie, Mandon

a obtenu en 2018 une DSP de sept ans pour deux marchés, dont celui du Val Fourré (jusqu'à 250 commerçants les meilleurs jours) [31].
- À **Paris**, les 74 marchés découverts sont délégués ; la liste 2025 mentionne notamment le Groupe Bensidoun et la Société Dadoun comme gestionnaires [25]. La Ville fixe aux délégataires des objectifs de diversité commerciale et de maintien des commerces de bouche [24].

Les **droits de place** sont fixés par délibération et restent modestes : à Caen, 2,00 € par mètre linéaire et par jour pour un passager en 2026, 1,45 € pour un abonné (profondeur ≤ 3 m) [32]. Aucune base nationale des tarifs n'existe ; les comparaisons entre villes doivent tenir compte des services inclus (électricité, abris, nettoyage).

## 3.6 Tourisme et saisonnalité

Les marchés sont un argument touristique majeur : à Sarlat, près de 450 étals s'étendent dans le secteur sauvegardé le samedi, complétés l'hiver par un marché aux truffes [35] ; aux Halles du Lez, les touristes représentent 50 % de la clientèle en haute saison [33]. Les marchés de Noël forment un segment à part entière : 1 028 marchés de Noël sont publiés dans Saveur Marché, dont 822 en France, et ils dominent le classement des fiches les plus consultées (chapitre 6).

## 3.7 Difficultés

- **Attractivité du métier** : horaires matinaux, travail physique, revenus moyens faibles (voir 1.4).
- **Petits marchés de semaine** : concurrence entre communes voisines pour attirer les mêmes commerçants, rentabilité incertaine.
- **Jeunesse de la clientèle** : 18 % des 15-24 ans seulement fréquentent régulièrement les marchés [20].
- **Visibilité statistique** : disparition des codes NAF « éventaires et marchés » au 1er janvier 2027 [11].

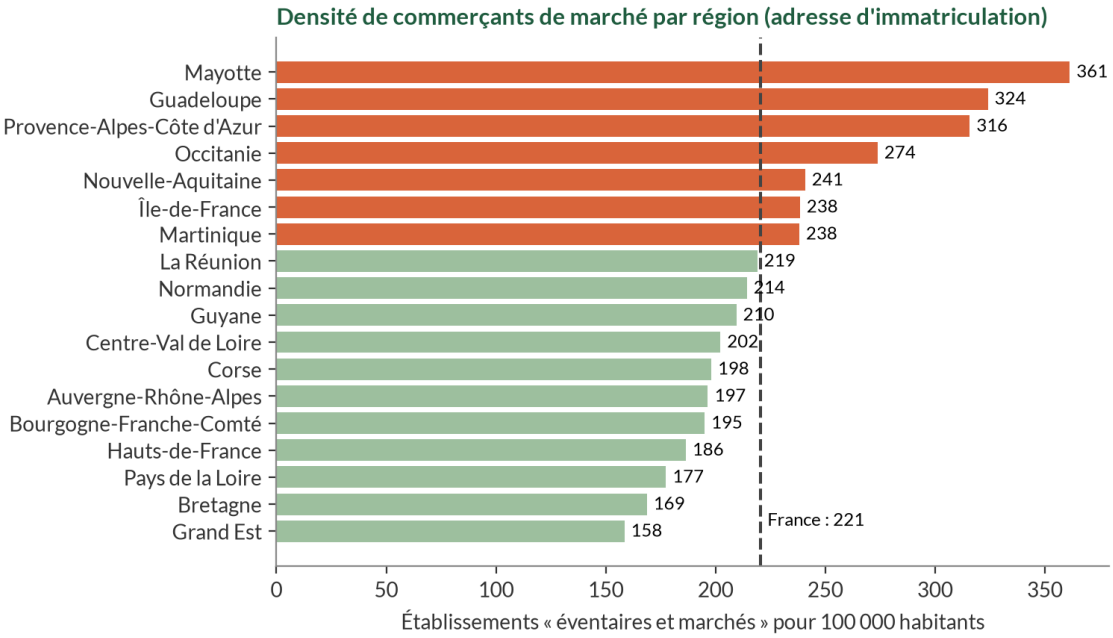
# 4. Analyse régionale

Faute de recensement officiel des marchés, deux mesures complémentaires sont croisées ici : la densité de **commerçants de marché** (Sirene, adresse d'immatriculation, souvent le domicile) et la densité de **lieux de marché publiés** dans l'annuaire Saveur Marché (lieu du marché). Les deux sont rapportées à la population légale.

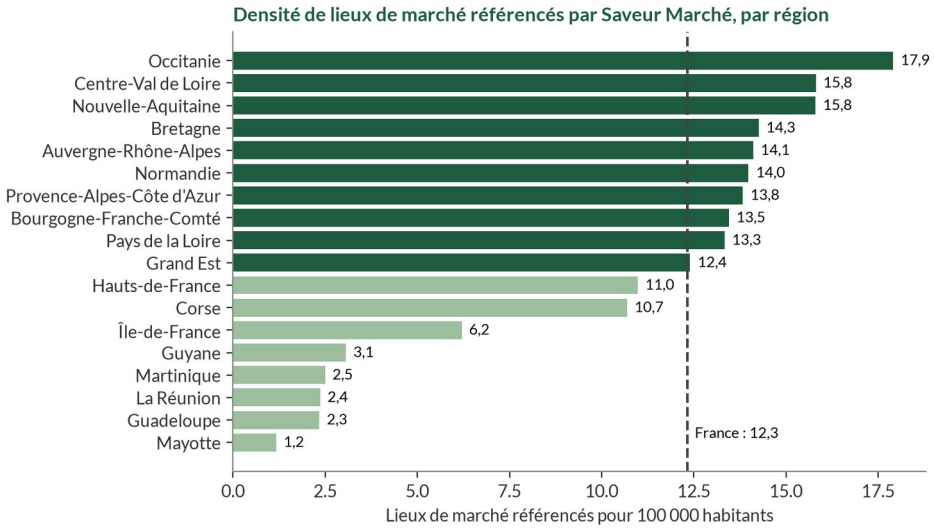
**Tableau-carte des régions** (couleur : écart à la moyenne nationale ; orange foncé ≥ +25 %, vert foncé ≤ −20 %).

| Région | Commerçants de marché (Sirene 2026) | Population | Commerçants / 100 000 hab. | Lieux de marché (SM) | Lieux /100 000 hab. |
|---|---|---|---|---|---|
| Mayotte | 927 | 256 518 | 361 | 3 | 1,2 |
| Guadeloupe | 1 245 | 384 160 | 324 | 9 | 2,3 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 16 482 | 5 218 960 | 316 | 722 | 13,8 |
| Occitanie | 16 773 | 6 124 653 | 274 | 1 097 | 17,9 |
| Nouvelle-Aquitaine | 14 813 | 6 150 451 | 241 | 972 | 15,8 |
| Île-de-France | 29 722 | 12 463 067 | 238 | 773 | 6,2 |
| Martinique | 859 | 360 630 | 238 | 9 | 2,5 |
| La Réunion | 1 949 | 889 679 | 219 | 21 | 2,4 |
| Normandie | 7 171 | 3 345 842 | 214 | 468 | 14,0 |
| Guyane | 616 | 293 996 | 210 | 9 | 3,1 |
| Centre-Val de Loire | 5 233 | 2 587 031 | 202 | 409 | 15,8 |
| Corse | 704 | 355 486 | 198 | 38 | 10,7 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 16 126 | 8 205 557 | 197 | 1 158 | 14,1 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 5 466 | 2 802 670 | 195 | 377 | 13,5 |
| Hauts-de-France | 11 173 | 5 992 194 | 186 | 658 | 11,0 |
| Pays de la Loire | 6 932 | 3 907 156 | 177 | 521 | 13,3 |
| Bretagne | 5 820 | 3 449 370 | 169 | 492 | 14,3 |
| Grand Est | 8 816 | 5 563 378 | 158 | 690 | 12,4 |

*Moyennes nationales : 221 commerçants de marché et 12,3 lieux de marché publiés pour 100 000 habitants. Sources : Sirene au 31/08/2026 [11] ; populations légales [12] ; base Saveur Marché du 30/10/2026 [49]. Calculs Saveur Marché.*




Source : Insee Sirene 31/08/2026 (WikiFoodtruck, table 16) ; populations légales Insee via geo.api.gouv.fr. Calcul Saveur Marché.




Source : Base Saveur Marché (30/10/2026, lieux de marché publiés, France) ; populations légales Insee via geo.api.gouv.fr. Couverture de l'annuaire, pas recensement exhaustif.

**Lecture.** Les deux cartes ne se superposent pas, et c'est instructif :

- Le **Sud** (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie) et les **départements d'outre-mer** concentrent le plus de commerçants immatriculés par habitant. L'Île-de-France est au-dessus de la moyenne, portée par la Seine-Saint-Denis (quotient de spécialisation 1,88), alors que Paris est très en dessous (0,46) [11] : les commerçants habitent en périphérie et vendent en ville.
- L'**Occitanie** et la **Nouvelle-Aquitaine** sont au-dessus de la moyenne sur les deux mesures. Plusieurs **régions de l'Ouest et du Centre** (Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté) ont davantage de lieux de marché publiés par habitant que la moyenne, mais moins de commerçants immatriculés : un même commerçant y fait vraisemblablement une tournée de plusieurs petits marchés (hypothèse, non mesurée). C'est cohérent avec le chiffre fédéral de 39 % de marchés alimentaires tenus dans des communes de moins de 2 000 habitants [17].
- L'**Île-de-France** a peu de lieux de marché publiés par habitant (6,2 pour 100 000) : ses marchés, moins nombreux rapportés à la population, sont en revanche beaucoup plus grands (jusqu'à 250 commerçants au Val Fourré [31]).
- La faible densité de lieux de marché publiés dans les **outre-mer** reflète surtout une couverture encore limitée de l'annuaire, non une absence de marchés : l'outre-mer a au contraire les plus fortes densités de commerçants.

## Départements : où le commerce de marché pèse le plus

Quotient de spécialisation = part du département dans les établissements de marché ÷ part du département dans l'ensemble des établissements (1 = poids moyen) [11].

| 10 départements les plus spécialisés | Établissements de marché | Quotient |
|---|---|---|
| Mayotte (976) | 927 | 2,81 |
| Seine-Saint-Denis (93) | 6 230 | 1,88 |
| Vaucluse (84) | 2 580 | 1,77 |
| Val-d'Oise (95) | 3 667 | 1,60 |
| Pyrénées-Orientales (66) | 1 908 | 1,48 |
| Essonne (91) | 3 265 | 1,45 |
| Tarn-et-Garonne (82) | 805 | 1,42 |
| Loir-et-Cher (41) | 833 | 1,34 |
| Pas-de-Calais (62) | 2 716 | 1,34 |
| Eure (27) | 1 336 | 1,34 |

| 5 départements les moins spécialisés | Établissements de marché | Quotient |
|---|---|---|

| | | |
|---|---|---|
| Paris (75) | 5 582 | 0,46 |
| Savoie (73) | 763 | 0,50 |
| Mayenne (53) | 314 | 0,55 |
| Cantal (15) | 205 | 0,57 |
| Hauts-de-Seine (92) | 2 390 | 0,60 |

Dans l'annuaire Saveur Marché, les départements comptant le plus de lieux de marché publiés sont le Nord (271), le Rhône (231), les Bouches-du-Rhône (212), la Gironde et l'Hérault (202 chacun), le Var (197) et le Bas-Rhin (195), départements très peuplés et, pour le Bas-Rhin et le Nord, riches en marchés de Noël.

## Île-de-France et Paris

Paris compte 83 marchés alimentaires (74 découverts, 9 couverts), dont 4 entièrement bio ; les marchés sont fermés le lundi [24]. En 2015, la CCI Paris Île-de-France dénombrait plus de 18 000 établissements de commerce non sédentaire dans la région (environ 18 % du total national, dont 90 % sans salarié) et seulement 9 communes de petite couronne sans marché [18]. En Auvergne-Rhône-Alpes, la FNSCMF cite plus de 1 500 tenues de marchés hebdomadaires, 13 000 professionnels et 1,5 Md€ de dépenses annuelles [13] (chiffres déclaratifs).

## Marchés emblématiques

| Marché | Ville | Ce que disent les sources |
|---|---|---|
| Wazemmes | Lille (59) | Mardi, jeudi et dimanche, 7 h–14 h ; près de 400 étals le dimanche, jusqu'à 50 000 personnes certains dimanches [36]. |
| Aligre / Beauvau | Paris 12e | Halle construite en 1779, reconstruite en 1843 ; marché couvert et marché de plein air (fruits et légumes, puces) [39]. |
| Marché des Capucins | Bordeaux (33) | « Ventre de Bordeaux » depuis 1749 ; plus de 80 commerçants et artisans ; mardi–dimanche [37]. |
| Croix-Rousse | Lyon (69) | Boulevard de la Croix-Rousse : 95 commerçants mardi, vendredi, samedi et dimanche, 23 le mercredi et le jeudi [38]. |
| Victor Hugo | Toulouse (31) | Halle depuis 1896, une soixantaine de commerçants, restaurants à l'étage [40] (le site se dit « plus vieux marché couvert de France », affirmation contredite par l'antériorité d'autres halles). |
| Forville | Cannes (06) | Halle de 3 000 m² créée en 1884, mardi–dimanche 7 h–13 h ; producteurs et pêcheurs regroupés depuis 2024 [41]. |
| Sarlat | Sarlat-la-Canéda (24) | Mercredi et samedi, près de 450 étals ; marché aux truffes de mi-novembre à mi-mars ; marché bio du soir l'été [35]. |
| Val Fourré | Mantes-la-Jolie (78) | Jusqu'à 250 commerçants les meilleurs jours, sur 15 000 m² (2018) [31]. |

# 5. Comparaison européenne

Les comparaisons internationales sont fragiles : chaque pays mesure un objet différent (marchés couverts municipaux en Espagne, commerce sur aires publiques en Italie, commerçants ambulants en Belgique). Les chiffres ci-dessous ne doivent donc pas être rapprochés terme à terme des données françaises.

| Pays | Indicateur | Valeur | Source |
|---|---|---|---|
| Espagne | Mercados municipales (marchés couverts municipaux) | 985 marchés ; environ 40 000 points de vente ; part de marché d'environ 6 % (enquête MPAC 2023) | [42] |
| Espagne | Choix du supermarché comme lieu d'achat principal | près de 65 % des consommateurs | [42] |
| Italie | Entreprises du commerce sur aires publiques, 2014 → 2024 | −42 000 entreprises (−22,4 %) ; textile −55 %, alimentaire −18 % | [43] |
| Italie | Emplacements vides sur les marchés | environ un quart, soit 53 000 emplacements ; part dans la dépense des ménages : 3 % (−2 points en 10 ans) | [43] |
| Belgique | Commerçants ambulants actifs (fin 2016) | 7 798 (8 095 en 2014) | [44] |

**Enseignements.** L'Espagne a fait de ses marchés couverts municipaux un objet de politique publique (104,52 M€ d'aides pour 119 projets de modernisation selon Mercasa [42]), avec des modèles hybrides abastos/gastronomie (Ribera à Bilbao, San Antón à Madrid). L'Italie montre le scénario à éviter : recul des entreprises, emplacements vides, chute de la valeur des licences (de 30 000 € à 9 000 € selon l'ANVA [43]). La France se situe entre les deux : un réseau très dense et en croissance déclarée, mais avec des signaux de fragilité sur le renouvellement. Aucune donnée belge récente et consolidée n'a été trouvée.

# 6. Données Saveur Marché

Ce chapitre présente les données agrégées de la plateforme Saveur Marché (site et application) [49], extraites en lecture seule le **30 octobre 2026 entre 19 h 15 et 19 h 25 (heure de Paris)**. Elles mesurent la couverture de l'annuaire et l'usage de la plateforme ; elles ne constituent pas un recensement officiel des marchés. Aucune donnée personnelle n'a été utilisée ; les cellules portant sur moins de cinq commerçants sont masquées.

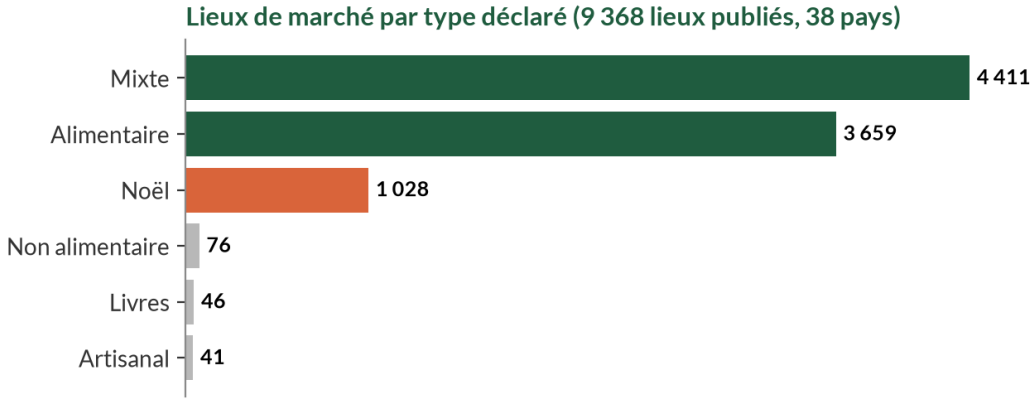
## 6.1 Le référentiel : 13 469 marchés par semaine en France

### Définition retenue

**Un marché = une tenue (un jour de la semaine) en un lieu.** Un lieu accueillant un marché plusieurs jours par semaine compte pour autant de marchés. Le décompte inclut les marchés saisonniers et de Noël publiés au 30/10/2026. Le nombre de **lieux de marché** (8 429 en France, 9 368 dans 38 pays) est donné en complément.

| Indicateur | Valeur |
|---|---|
| **Marchés par semaine en France** (tenues : un jour de la semaine en un lieu) | **13 469** |
| Jours de marché par semaine, 38 pays | 15 532 |
| Lieux de marché publiés (géolocalisés : 1 lieu = 1 point sur la carte), relevé du 30/10/2026 à 19 h 16, 38 pays | 9 368 |
| dont lieux en France | 8 429 (90,0 %) |
| dont hors de France | 939, dans 37 autres pays (Belgique 283, Allemagne 166, Italie 113, Suisse 100…) |
| Lieux publiés avec horaires | 9 213 |
| Lieux de marchés réguliers (hors Noël, saisonniers et annuels) | 8 011 |
| Marchés de Noël publiés | 1 028 (dont 822 en France) |
| Taille déclarée des marchés (6 440 fiches renseignées) | moyenne 45 commerçants, médiane 30 |

**Précision importante sur le comptage.** La base contient en outre 2 571 fiches qui ne sont pas des marchés publiés (2 392 fiches anciennes jamais publiées, sans coordonnées ; 159 désactivées ; 20 supprimées) : elles ne sont pas comptées. Seuls les 9 368 lieux publiés, et les jours de marché qui y sont renseignés, sont retenus dans cette étude. Le compteur public du site et le nombre de points évoluent à chaque mise en ligne de nouveaux lots.

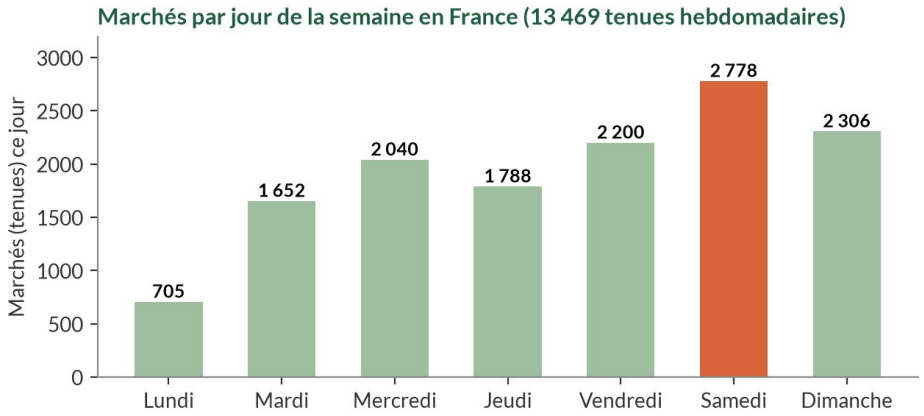



Source : Base Saveur Marché, extraction du 30/10/2026. Types : catégorie unique choisie sur la fiche.

Les marchés **mixtes** (47 %) et **alimentaires** (39 %) dominent, ce qui rejoint l'estimation de la FNSCMF (82 % de marchés mixtes) [18] à une différence de classification près. Étiquettes : 1 334 « Saisonnier », 701 « Producteurs », 269 « Bio », 94 « Nocturne » (une fiche peut en avoir plusieurs). La recherche de mots-clés dans les noms identifie en outre 270 halles ou marchés couverts (241 en France) et 465 marchés de producteurs, paysans ou fermiers : il s'agit de minima indicatifs.

**Périodicité.** 63,7 % des lieux publiés accueillent un marché hebdomadaire, 13,3 % bihebdomadaires, 4,5 % quotidiens et 11,2 % annuels (essentiellement les marchés de Noël).

## 6.2 Quand ont lieu les marchés ?




Source : Base Saveur Marché, extraction du 30/10/2026 (lieux de marché publiés avec horaires). Total France : 13 469 marchés par semaine, saisonniers et Noël inclus.

| Jour | Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| France | 705 | 1 652 | 2 040 | 1 788 | 2 200 | **2 778** | 2 306 | **13 469** |
| 38 pays | 921 | 1 948 | 2 347 | 2 095 | 2 538 | **3 187** | 2 496 | **15 532** |

**Le samedi est le premier jour de marché** : 3 187 marchés s'y tiennent dans les 38 pays (34,6 % des lieux ayant des horaires ; 2 778 en France), devant le vendredi (2 538) et le dimanche (2 496). Le lundi est le jour le plus calme (921). En France, le dimanche (2 306) passe devant le vendredi (2 200).

**Le marché reste une affaire de matinée** : 86 % des créneaux commencent avant midi (12 753 créneaux), 12,5 % l'après-midi et 1,6 % seulement à 18 h ou plus tard. 921 marchés ferment toutefois à 20 h ou plus tard au moins un jour. Cette concentration sur le matin explique en partie la difficulté à attirer les actifs et les jeunes (chapitre 2).

## 6.3 Répartition géographique en France

| Région | Lieux de marché publiés | Part de la France |
|---|---|---|
| Auvergne-Rhône-Alpes | 1 158 | 13,74 % |
| Occitanie | 1 097 | 13,01 % |
| Nouvelle-Aquitaine | 972 | 11,53 % |
| Île-de-France | 773 | 9,17 % |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 722 | 8,57 % |
| Grand Est | 690 | 8,19 % |
| Hauts-de-France | 658 | 7,81 % |
| Pays de la Loire | 521 | 6,18 % |
| Bretagne | 492 | 5,84 % |
| Normandie | 468 | 5,55 % |
| Centre-Val de Loire | 409 | 4,85 % |
| Bourgogne-Franche-Comté | 377 | 4,47 % |
| Corse | 38 | 0,45 % |
| La Réunion | 21 | 0,25 % |

| | | |
|---|---|---|
| Martinique | 9 | 0,11 % |
| Guadeloupe | 9 | 0,11 % |
| Guyane | 9 | 0,11 % |
| (code postal non exploitable) | 3 | 0,04 % |
| Mayotte | 3 | 0,04 % |

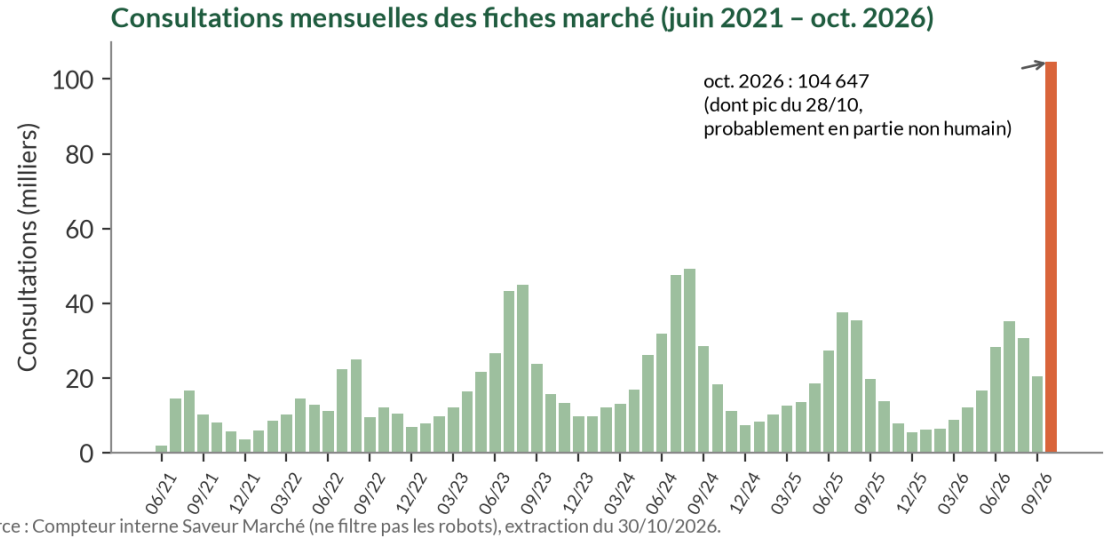
Auvergne-Rhône-Alpes (1 158), Occitanie (1 097) et Nouvelle-Aquitaine (972) arrivent en tête en volume ; rapportée à la population, la densité la plus forte se trouve dans les régions rurales et du Sud (voir chapitre 4).

## 6.4 Les commerçants inscrits

1 525 commerçants se sont inscrits sur la plateforme, dont **1 256 actifs**. Ils sont rattachés à 1 719 marchés (18,4 % des lieux publiés). Les catégories les plus représentées sont les fruits et légumes (136 actifs), l'artisanat (105), le textile (104), les fromagers (96) et les producteurs (92) ; 40 se déclarent food truck. Régions des marchés fréquentés : Hauts-de-France (267), Provence-Alpes-Côte d'Azur (217), Occitanie (210), Auvergne-Rhône-Alpes (129). Ces chiffres décrivent la communauté Saveur Marché, non la population des commerçants (151 249 établissements selon Sirene).

| Catégorie de produits | Commerçants actifs | Inscrits (total) |
|---|---|---|
| Fruits & Légumes | 136 | 208 |
| Artisanat | 105 | 136 |
| Textile | 104 | 118 |
| Divers | 103 | 138 |
| Fromager | 96 | 105 |
| Producteur | 92 | 107 |
| Spécialité régionales | 69 | 74 |
| Boucher / Traiteur | 52 | 62 |
| Epicerie Fine | 52 | 61 |
| Boulanger / Pâtisserie | 51 | 57 |
| Poissonnier | 47 | 51 |
| Food Truck | 40 | 46 |

## 6.5 L'usage de la plateforme




Source : Compteur interne Saveur Marché (ne filtre pas les robots), extraction du 30/10/2026.

Les fiches marché ont été consultées **282 741 fois** entre novembre 2025 et octobre 2026, soit **+30,9 %** par rapport aux douze mois précédents (215 957). **Cette hausse est entièrement concentrée sur**

**octobre 2026** (104 647 consultations), qui inclut un pic de 35 919 consultations le 28 octobre sur 7 081 fiches, probablement en partie non humain (le compteur ne filtre pas les robots). **Hors octobre, la période novembre 2025 – septembre 2026 est en recul de 11,9 %** (178 094 contre 202 104). La saisonnalité est nette : point haut en juillet-août, point bas en décembre-janvier.

**Ce que les gens consultent.** Les dix fiches les plus consultées sur douze mois sont des marchés de Noël, principalement dans le Nord et le Pas-de-Calais (Village de Noël de Lille : 561 consultations ; Hénin-Beaumont, Douai, Lens…). Par ville, Paris (6 052 consultations), Lyon (2 265), Toulouse (1 919), Lille (1 869) et Bordeaux (1 219) arrivent en tête. Dans l'application, les marchés les plus suivis (au moins 5 abonnés) sont notamment le Marché de Wazemmes et le Marché du Vieux-Lille, le marché flottant de L'Isle-sur-la-Sorgue et le marché de la Promenade à Agde.

**Site web (6 – 30 octobre 2026, robots exclus).** 22 145 pages vues, dont 13 702 fiches marché ; 89,9 % des pages vues proviennent de France, puis des États-Unis (994), de Belgique (324) et de Suisse (218). L'application a enregistré 332 créations de comptes en octobre 2026, un niveau sans précédent (moins de 20 par mois auparavant).

### Ce que ces données ne disent pas

Les **recherches des utilisateurs** ne sont pas conservées ; les **visiteurs uniques** ne peuvent pas être comptés ; les statistiques de pages vues du site ne remontent qu'au **6 octobre 2026** ; les **dates de saison** (début/fin des marchés de Noël ou d'été) ne sont pas structurées ; il n'existe pas de statistiques de sessions pour l'application mobile. Ces limites sont détaillées au chapitre 8.

# 7. Conclusion et perspectives

**Un réseau dense, une activité qui repart, une fragilité qui se déplace.** Saveur Marché compte 13 469 marchés par semaine en France (tenues, saisonniers et Noël inclus) sur 8 429 lieux ; la FNSCMF, qui compte différemment, avance 10 000 à 12 000 marchés. Leur poids dans la consommation alimentaire est faible (1,6 %), mais ils captent 8 % des achats de fruits et légumes et constituent souvent le dernier commerce des petites communes. Après le choc de 2020 et l'inflation de 2023, leurs ventes progressent à nouveau plus vite que celles des grandes surfaces (+4,2 % en 2024, +4,4 % en 2025).

Les fragilités ne sont plus celles des années 1990. Le risque principal n'est pas la disparition des marchés, mais :

- **le vieillissement de la clientèle** : 40 % des 65 ans et plus vont au marché chaque semaine, mais seulement 18 % des 15-24 ans y font régulièrement leurs courses ;
- **des horaires calés sur le matin** (86 % des créneaux), peu compatibles avec la vie active ;
- **l'attractivité du métier** pour certains commerces de bouche, avec des revenus moyens parmi les plus faibles du commerce ;
- **la perte de visibilité statistique** au 1er janvier 2027, qui privera les élus et les fédérations de tout suivi public du nombre de commerçants.

### Perspectives et pistes d'action

- **Pour les mairies** : diversifier les créneaux (marchés de fin d'après-midi ou du soir, au moins en saison), soutenir les commerces de bouche manquants par les règlements de marché, publier les jours, horaires et tarifs en données ouvertes.
- **Pour les fédérations et les CCI/CMA** : construire un recensement partagé des marchés (définition commune du « marché » et de la « tenue »), et une mesure régulière des emplacements vacants, comme le fait l'Italie.
- **Pour les commerçants** : paiement sans contact, visibilité en ligne (fiche, horaires à jour), offre à consommer sur place.
- **Pour Saveur Marché** : poursuivre la couverture (outre-mer, marchés de semaine), structurer les dates de saison, mesurer les recherches et les visiteurs uniques, et publier chaque année une V2 de cet observatoire comparable à celle-ci.

# 8. Méthodologie, définitions et limites

## 8.1 Démarche

Recherche documentaire menée en octobre 2026 dans les statistiques publiques (Insee : Ésane, comptes du commerce, Sirene, base Non-salariés ; SSP-Agreste ; FranceAgriMer ; Banque de France), les publications des organisations professionnelles (FNSCMF, CGAD, CCI), les rapports parlementaires, la littérature académique et la presse. Chaque chiffre a été lu dans sa source (ou signalé « de seconde main » lorsque la source originale n'était pas accessible). Les graphiques sont produits à partir des données publiées ; aucune valeur n'a été estimée ou interpolée.

## 8.2 Définitions

- **Marché** : réunion périodique de commerçants sur le domaine public, en plein air (« de plein vent ») ou sous une halle, créée par la commune. Pas de définition statistique nationale.
- **Commerçant non sédentaire** : professionnel exerçant hors de son établissement fixe ; l'activité ambulante hors commune de domiciliation suppose une carte de commerçant ambulant (art. L.123-29 et R.123-208-1 et s. du Code de commerce) [18].
- **NAF 47.8** : commerce de détail sur éventaires et marchés (47.81Z alimentaire, 47.82Z textile, 47.89Z autres). Disparaît au 1er janvier 2027 (NAF 2025).
- **Part de marché (Insee)** : part de chaque forme de vente dans les ventes au détail ; base 2020 hors TVA depuis 2026, TTC dans les bases antérieures.

## 8.3 Fiabilité des principaux chiffres

| Chiffre | Fiabilité | Commentaire |
|---|---|---|
| Nombre de marchés (10 000-12 000) | Faible ○ | Déclaratif FNSCMF, méthode non publiée, unité de compte non définie. |
| Marchés Saveur Marché (13 469 tenues hebdomadaires en France ; 8 429 lieux France / 9 368 lieux, 38 pays) | Bonne pour la couverture ◆ | Comptage exact des fiches publiées ; non exhaustif ; inclut saisonniers et Noël ; évolue à chaque mise en ligne. |
| Commerçants Sirene (151 249) | Bonne ● | Registre administratif : inclut des inactifs non radiés, exclut les commerçants mixtes boutique/marché et les producteurs. |
| CA 4,83 Md€ (2023) | Bonne ● | Inclut le non-alimentaire ; révisions entre millésimes. |
| Part de marché 1,6 % | Bonne ● | Rupture de série en base 2020. |
| Fréquentation (25 %, 35 %) | Moyenne ◐ | Sondages déclaratifs, CSA de 2018 (antérieur au Covid). |
| Paiements en espèces 84 % → 53 % | Faible ○ | Reportage TV, source non précisée. |
| Halles gourmandes (une vingtaine) | Faible ○ | Article de presse ; aucun recensement. |
| Consultations Saveur Marché (+30,9 %) | Fragile ◆ | Compteur non filtré ; hausse concentrée sur octobre 2026. |

## 8.4 Données Saveur Marché : périmètre et limites

- Extraction en lecture seule le 30/10/2026, 19 h 15 – 19 h 25 (heure de Paris) ; 29 tableaux agrégés ; secret appliqué sous 5 commerçants.
- Chiffre de référence : **13 469 marchés par semaine en France**, soit la somme des jours d'ouverture renseignés pour les lieux publiés ([49]). Définition : un marché = une tenue (un jour de la semaine) en un lieu ; un lieu accueillant un marché plusieurs jours par semaine compte pour autant de marchés ; inclut les marchés saisonniers et de Noël publiés au 30/10/2026. Dans les 38 pays : 15 532 jours de

marché. Lorsqu'un même jour comporte deux créneaux (matin et après-midi), il compte pour un seul marché ; on dénombre 15 689 créneaux dans les 38 pays.

- **Ce chiffre inclut les marchés saisonniers et de Noël**, comptés sur leurs jours d'ouverture. **Décompte mesuré des seuls marchés réguliers** (extraction en lecture seule du 30/10/2026, 19 h 40 – 19 h 45) [49] : hors marchés de Noël, saisonniers et annuels (1 357 lieux exclus, dont 1 138 en France) et hors marchés mensuels, bimensuels ou plus rares (296 lieux exclus, dont 273 en France), on compte **10 359 jours de marché par semaine en France sur 7 018 marchés réguliers**, et **11 804 jours de marché par semaine dans les 38 pays** sur 7 715 marchés réguliers. Un jour de marché = un couple distinct (lieu × jour de la semaine) ; 19 marchés réguliers français sans horaire ne comptent pour aucun jour.
- Le lot 1030c (100 marchés hors de France, mis en ligne le 30/10/2026 à 19 h 52) n'est pas inclus dans l'extraction principale de cette étude ; il ne modifie pas les chiffres France. En l'incluant, le décompte régulier des 38 pays passerait à 12 179 jours de marché par semaine.
- Lieux de marché : **9 368 lieux publiés** (relevé de 19 h 16), dont 8 429 en France et 939 dans 37 autres pays. Le nombre total de fiches de la base, qui inclut des fiches jamais publiées, désactivées ou supprimées, n'est pas utilisé comme nombre de marchés.
- Région et département déduits du code postal du marché ; jours et créneaux calculés sur les 9 213 marchés ayant des horaires (un marché ouvert plusieurs jours compte pour chacun).
- **Non disponibles** : recherches des utilisateurs (aucun journal conservé) ; visiteurs uniques ; statistiques de fréquentation du site antérieures au 6 octobre 2026 ; dates de début et de fin de saison ; statistiques de sessions de l'application ; date d'inscription des commerçants ; localisation propre des commerçants.
- **Fragiles** : compteur de consultations de fiches (robots non filtrés), en particulier en octobre 2026 (pic du 28/10).

## 8.5 Ce que nous n'avons pas trouvé

- Un recensement national des marchés par une administration (DGCCRF, DGE, Insee) : inexistant à notre connaissance.
- L'âge moyen des seuls commerçants de marché, et le nombre d'emplacements vacants en France.
- Des données Crédoc, Kantar ou NielsenIQ récentes et publiques spécifiques aux marchés (au-delà du panel Kantar sur les fruits et légumes exploité par FranceAgriMer).
- La référence exacte du chiffre de « 145 000 entreprises de commerce ambulant » attribué au Sénat.
- Des données belges récentes et consolidées.

Lecture complémentaire sur la géographie des marchés et la fragilité des données statistiques : Géocarrefour [46] (article non exploité pour les chiffres, accès au texte intégral non obtenu).

# 9. Bibliographie

*Toutes les URL ont été consultées entre le 28 et le 30 octobre 2026.*


[1] Insee, Caractéristiques du commerce par activité en 2023 (source Ésane), 2025. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015773

[2] Insee, Parts de marché du commerce de détail selon la forme de vente en 2025 (comptes du commerce, base 2020), juin 2026. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015133

[3] Insee, Tableaux de l'économie française – Commerce : parts de marché selon la forme de vente 2014-2015, 2017. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569468?sommaire=2587886

[4] Insee, Tableaux de l'économie française – Commerce : parts de marché selon la forme de vente 2017-2018, 2020. https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277886?sommaire=4318291

[5] Bonfils J. et al. (Insee), Le compte du commerce en 2025, Insee Première n° 2111, juin 2026. https://www.insee.fr/fr/statistiques/9008999

[6] Insee, Le compte du commerce en 2024, Insee Première n° 2058, 2025. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8594032

[7] Insee, Fiche secteur 478 – Commerce de détail sur éventaires et marchés, données 2021 et 2020 (Ésane), mars 2024. https://www.insee.fr/fr/statistiques/7929169

[8] Insee, Fiche secteur 478 – données 2020 et 2019 (Ésane), mars 2023. https://www.insee.fr/fr/statistiques/6799590?sommaire=6799850

[9] Insee, Fiche secteur 478 – données 2019 et 2018 (Ésane), février 2022. https://www.insee.fr/fr/statistiques/6041714?sommaire=6042002

[10] Insee, Emploi et revenus des indépendants, édition 2025 – Commerce et artisanat commercial, mai 2025. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8376573?sommaire=8376600

[11] Van Den Bossche F. (WikiFoodtruck), Le commerce mobile en France : le dernier comptage possible du commerce sur éventaires et marchés (Sirene au 31/08/2026) ; jeux de données associés sur data.gouv.fr, DOI 10.5281/zenodo.22685000, 10 sept. 2026. https://wikifoodtruck.fr/etudes/commerce-mobile-france-2026

[12] Insee / Etalab, Populations légales des communes, via l'API Découpage administratif (geo.api.gouv.fr), consultée le 30 oct. 2026, 2026. https://geo.api.gouv.fr/

[13] M ton Marché / FNSCMF, Livret « Vendre sur les marchés » (chiffres attribués à la Fédération nationale des marchés de France), s.d. (c. 2021). https://www.mtonmarche.com/uploads/_manuel/LRASM/Article%20-%20Livret%20Vendre%20sur%20les%20march%C3%A9s/MTM_Livret_Vendre%20sur%20les%20march%C3%A9s_version%20num%C3%A9rique.pdf

[14] FNSCMF, Livret Mairies 2023, 2023. http://fnscmf.com/wp-content/uploads/Livret-Mairies-Page-par-Page-2023_compressed.pdf

[15] Sage A. (The Times), traduction publiée par la FNSCMF, « Les marchés tentent de revenir en ville » (29 mai 2023), repris sous « Le journal du Times parle des marchés ! », 2 juin 2023. https://fnscmf.com/le-journal-du-times-parle-des-marches/

[16] Niedercorn F., Les Échos, « Des marchés ouverts sur dérogation et sous contrainte », 10 avril 2020. https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/des-marches-ouverts-sur-derogation-et-sous-contrainte-1193923

[17] CLAIR (Council of Local Authorities for International Relations, Japon), Clair Report n° 529 – Les marchés (marchés de plein air) en France [en japonais], 22 août 2022. https://www.clair.or.jp/j/forum/pub/docs/529.pdf

[18] CCI Paris Île-de-France, Le commerce non sédentaire, un atout pour nos villes – rapport adopté en assemblée générale du 30 avril 2015, 2015. https://www.angvc.fr/wp-content/uploads/2016/09/CCI-Paris-IdF-300415-Rapport-sur-commerce-non-sedentaire.pdf

[19] CSA pour la CGAD, Les Français et les commerces alimentaires de proximité (n = 2 500, terrain oct.–nov. 2018), mai 2019. https://www.cgad.fr/app/uploads/2019/05/Les-fran%C3%A7ais-et-les-commerces-alimentaires-de-proximit%C3%A9.presentation.pdf

[20] Toluna – Harris Interactive pour le ministère de l'Économie, Les Français et l'alimentation quotidienne (n = 1 058, 15 ans et +, terrain 20-21 févr. 2024), février 2024. https://tolunacorporate.com/wp-content/uploads/2025/05/Rapport-Toluna-Harris-Enquete-sur-les-Francais-et-lalimentation-MINEFI-V2.pdf

[21] FranceAgriMer, Les chiffres-clés de la filière fruits & légumes frais et transformés en 2023 (panel Kantar), juin 2025. https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/2025-06/BIL_FEL_Chiffres_cles_Fruits%26Legumes_2023.pdf

[22] FranceAgriMer, La consommation alimentaire des seniors entre 2007 et 2024 – Synthèse (Worldpanel by Numerator), janvier 2026. https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/2026-01/FranceAgriMer%20-%20Consommation%20alimentaire%20des%20seniors%20-%20Synth%C3%A8se%20-%20Janvier%202026_0.pdf

[23] Barry C., Agreste, Recensement agricole 2020 – « Près d'une exploitation sur quatre vend en circuit court », Primeur n° 5, mars 2023. https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2305/Primeur2023-5_CircuitCourt-RA2020.pdf

[24] Ville de Paris, « Les marchés de Paris : six bonnes raisons d'y faire ses courses » (mise à jour 17/06/2026), 2026. https://www.paris.fr/pages/plus-d-une-info-dans-votre-panier-pour-la-fete-des-marches-18453

[25] Ville de Paris, Liste des marchés découverts 2025 et gestionnaires, déc. 2024. https://cdn.paris.fr/paris/2024/12/09/liste-des-marches-decouverts-2025-AeKU.pdf

[26] Reboul-Salze M. (ISM), d'après FranceAgriMer, « État des lieux des poissonneries artisanales (2019-2023) », synthèse de « La situation économique et financière des poissonneries artisanales » (FranceAgriMer, déc. 2025), 2026. https://letowski.fr/etat-des-lieux-des-poissonneries-artisanales-2019-2023-des-marches-en-recul-depuis-la-crise-sanitaire-et-des-commerces-sedentaires-sous-pression/

[27] Bacos P. et al., Banque de France, « Les Français continuent d'apprécier les espèces, même si leur usage se réduit… », Bulletin n° 256-1, 25 févr. 2025. https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/les-francais-continuent-dapprecier-les-especes-meme-si-leur-usage-se-reduit-au-profit-des-paiements

[28] France 2 / franceinfo, « Paiements : la carte bancaire plébiscitée sur les marchés », JT de 13 h, 11 août 2025. https://www.franceinfo.fr/economie/votre-argent/paiements-la-carte-bancaire-plebiscitee-sur-les-marches_7430074.html

[29] Groupe Géraud, Site institutionnel (chiffres clés), consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://groupegeraud.fr/

[30] Groupe Mandon, « Le Groupe » – historique et activités, consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://www.mandon.fr/le-groupe

[31] Temps Réel 78 / La Gazette en Yvelines, « Les deux marchés de nouveau confiés au privé » (Mantes-la-Jolie), 8 févr. 2018. https://lagazette-yvelines.fr/2018/02/08/deux-marches-de-nouveau-confies-prive/

[32] Ville de Caen, Décision D-2025-153 – Tarifs des droits de place 2026, 2025. https://caen.fr/sites/default/files/2026-01/D-2025-153_D%C3%A9cision_tarifs_Droits_de_place_2026_0.pdf

[33] Rey A., Kallenbrunn P., Le Journal des Entreprises, « La dynamique des halles gourmandes se renforce en Occitanie », 17 oct. 2024. https://www.lejournaldesentreprises.com/article/la-dynamique-des-halles-gourmandes-se-renforce-en-occitanie-2102823

[34] Chambre d'agriculture de la Charente, « Clap de fin pour la saison 2025 des Marchés des Producteurs de Pays », 4 sept. 2025. https://charente.chambres-agriculture.fr/actualites-1/detail-de-lactualite/clap-de-fin-pour-la-saison-2025-des-marches-des-producteurs-de-pays-mpp

[35] Mairie de Sarlat-la-Canéda, « Les marchés », consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://sarlat.fr/mon-quotidien/commerces-et-marches/les-marches/

[36] Ville de Lille, « Marché de Wazemmes », consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://www.lille.fr/Nos-equipements/Marche-de-Wazemmes

[37] Marché des Capucins, Site officiel, consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://marchedescapucins.com/

[38] Ville de Lyon, « Marché alimentaire de la Croix-Rousse », consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://www.lyon.fr/lieu/marches-alimentaires/marche-alimentaire-de-la-croix-rousse

[39] Ville de Paris, « Un petit tour au marché couvert Beauvau (Aligre) » (mise à jour 17/03/2026), 2026. https://www.paris.fr/pages/un-petit-tour-au-marche-couvert-beauvau-aligre-34125

[40] Marché Victor Hugo (Toulouse), Site officiel, consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://www.marche-victor-hugo.fr/

[41] Cannes Tourisme / Palais des Festivals, « Le marché Forville au cœur de Cannes », consulté le 30 oct. 2026, 2026. https://www.cannes-france.com/que-faire/tour-des-marches/marche-forville/

[42] Mercasa, Distribución y Consumo n° 183, « Las claves para un nuevo renacimiento » (mercados municipales), sept. 2025. https://www.mercasa.es/distribucion-y-consumo-articulos/revista-183/las-claves-para-un-nuevo-renacimiento/

[43] ANVA Confesercenti, « Commercio su aree pubbliche: Mercati in crisi, sparita un'impresa su cinque », 2 nov. 2025. https://anva.confesercenti.it/commercio-su-aree-pubbliche-anva-confesercenti-mercati-in-crisi-sparita-unimpresa-su-cinque/

[44] Bosteels K., RetailDetail (d'après NSZ et SPF Économie), « Aantal marktkramers weer in stijgende lijn », 11 janv. 2018. https://www.retaildetail.be/nl/news/algemeen/le-nombre-de-marchands-ambulants-repart-a-la-hausse/

[45] Sénat, Rapport d'information n° 821 (2025-2026) de la mission d'information sur la « décommercialisation », juillet 2026. https://www.senat.fr/rap/r25-821/r25-8211.pdf

[46] Navarro A., « Le marché de plein vent alimentaire, un lieu en marge du commerce de détail alimentaire français ? », Géocarrefour, vol. 93, n° 3, 2019. https://doi.org/10.4000/geocarrefour.13909

[47] Le Monde, « Face aux grandes surfaces et aux épiceries, les marchés alimentaires font de la résistance » (non consulté directement : accès restreint ; cité de seconde main via [CLAIR] et [The Times]), 5 déc. 2021. https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/12/05/face-aux-grandes-surfaces-et-aux-epiceries-les-marches-alimentaires-font-de-la-resistance_6104820_3234.html

[48] Sifin.fr (agrégateur de la base Sirene), « Commerce de détail sur éventaires et marchés (47.8) : entreprises » (Sirene du 1er oct. 2026), oct. 2026. https://sifin.fr/activites/47-8

[49] Saveur Marché, Base de données de l'annuaire Saveur Marché (site et application) : 29 tableaux agrégés, extraction en lecture seule du 30 octobre 2026, 19 h 15 – 19 h 25 (heure de Paris), 30 oct. 2026. https://saveurmarche.app

[50] Premier ministre, Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, JORF n° 72 du 24 mars 2020, 2020. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041746694

**L'observatoire des marchés — V1.0 · Étude menée par Saveur Marché · octobre 2026**

https://saveurmarche.app